

Les recteurs de Paris depuis 1971

En 1971 l'Université de Paris est divisée en 13 universités (9 à Paris, 4 dans les départements franciliens). Chaque université élit un président. Le recteur de l'Académie de Paris devient chancelier des universités de Paris. Depuis le 1^{er} janvier 2016, date d'entrée en vigueur du décret n° 2015-1616 du 10 décembre 2015 relatif aux régions académiques, il est aussi le recteur de la région académique Île-de-France. Il est enfin président d'honneur de la Conférence des recteurs français.

Recteurs de l'Académie, chanceliers des universités de Paris

- Robert MALLET 1969 - 1980
- Pierre TABATONI 1980 -1982
- Hélène AHRWEILER 1982 - 1989
- Michèle GENDREAU - MASSALOUX 1989 - 1998
- René BLANCHET 1998 - 2002
- Maurice QUÉNET 2002 - 2008
- Patrick GÉRARD 2008 - 2012
- François WEIL 2012 - 2016
- Gilles PÉCOUT 2016